



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 mars 2025

### **Rachida Dati, ministre de la Culture, et François Sauvadet, président de Départements de France, signent un engagement commun en faveur de la culture**

Rachida Dati, ministre de la Culture, et François Sauvadet, président de Départements de France, ont signé ce mardi 11 mars 2025 un engagement commun en faveur de la culture entre le ministère de la Culture et Départements de France. Cette signature témoigne d'une ambition partagée : faire de la culture un levier d'attractivité et de cohésion dans chaque territoire, au plus près des habitants. Elle marque une étape clé dans le renouvellement et le renforcement de la coopération entre l'État et les départements.

Cet engagement conjoint fixe plusieurs priorités au niveau national :

- L'accès et la participation de tous les habitants à la vie culturelle et artistique, en particulier à travers l'éducation artistique et culturelle ;
- Le développement de la lecture publique ;
- La préservation et la valorisation des patrimoines, notamment dans les territoires ruraux ;
- Le soutien à la création et la diffusion artistique, notamment à travers l'itinérance des œuvres, des artistes et des publics.

Les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC/DAC) et les Conseils départementaux seront pleinement mobilisés pour la mise en œuvre de cette feuille de route, intégrée à chaque projet de territoire. Forts de cet engagement, le ministère de la Culture et Départements de France réaffirment leur volonté de travailler étroitement pour développer des politiques culturelles inclusives, innovantes et adaptées à chaque territoire.

**Rachida Dati, ministre de la Culture, souligne :** « *Les Départements jouent un rôle essentiel dans le champ des politiques culturelles, car leur action et leur expertise dans le domaine des solidarités humaines et territoriales en font des acteurs indispensables pour le dynamisme et la pérennité d'une vie culturelle locale forte. Ils sont des maillons stratégiques entre les niveaux communal et régional.* »

**François Sauvadet, président de Départements de France, déclare :** « *Les Départements sont des acteurs essentiels au déploiement d'une politique culturelle de proximité et sont heureux de voir leurs efforts et leurs engagements reconnus par l'État. Dans cette période budgétaire*

*extrêmement contrainte, ils ont à cœur, aux côtés de l'Etat, de permettre au plus grand nombre de nos concitoyens de profiter de la culture et du patrimoine français. »*

La ministre de la Culture réunira le 22 avril prochain le Conseil national des territoires pour la culture pour poursuivre les échanges et la concertation avec l'ensemble des associations d'élus locaux.

## **Contact presse**

### **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

## **Contact presse**

### **Départements de France**

[valentine.brodu@agenceformat.com](mailto:valentine.brodu@agenceformat.com)